

ARRETE DU MAIRE

ARRETE PORTANT COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Le Maire de Vic-Fezensac,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°2021-571 du 10 Mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal DCM 2026/59 en date du 5 Juin 2026 instaurant le comité social territorial et fixant à 3 le nombre des représentants titulaires (et suppléants) du personnel au Comité Technique et à 3 le nombre de représentants titulaires de la collectivité ;

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 22 Mars 2026 ;

Vu le résultat des élections professionnelles du 08 décembre 2022 ;

Considérant qu'il y appartient à l'autorité investie du pouvoir de nomination de désigner, parmi les membres de l'organe délibérant, les représentants de la collectivité

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont désignés en tant que représentants de la collectivité, pour siéger au sein du Comité Social Territorial :

▪ REPRESENTANTS TITULAIRES

- Mme Barbara NETO Maire
- Mme Véronique BRANA Adjoint au Maire
- Mme Isabelle MARIE conseillère municipale

▪ REPRESENTANTS SUPPLEANTS

- M. Serge BACHELLERIE conseiller municipal
- M. Robert CAMAZZOLA conseiller municipal
- Mme Lisa GHIO conseillère municipale

Article 2 : Ont été élus, lors du scrutin du 8 décembre 2022 en qualité de représentants du personnel pour siéger au sein du Comité Social Territorial :

▪ REPRESENTANTS TITULAIRES

- M. Samuel DOZE
- M. Jean-Michel NADAU
- Mme Laure CAZENEUVE

▪ REPRESENTANTS SUPPLEANTS

- Mme Vanesa FONTAN
- Mme Marie-Fabienne CHARTIER
- M. Xavier RIVOLLET

Article 3 : Madame le Maire, Madame la Directrice Générale sont chargées chacune en ce qui concerne de l'exécution du présent arrêté transmis à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le 12/06/2026
SLO
du Gers pour contrôle de la légalité
ID : 032-213204621-20260610-2026_DG21-AR

Fait à Vic-Fezensac, le 10 juin 2026

Madame le Maire
Barbara NETO

